



**NATIONS
UNIES**



**CONFÉRENCE MONDIALE
SUR LA PRÉVENTION DES
CATASTROPHES NATURELLES**

Yokohama (Japon)
23-27 mai 1994

Distr.
GÉNÉRALE

A/CONF.172/17
26 mai 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Point 11 de l'ordre du jour

RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE, Y COMPRIS UN PLAN
D'ACTION POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES
NATURELLES

Rapport de la Grande Commission

1. La Grande Commission a examiné le point 11 de l'ordre du jour à sa 4^e séance, le 26 mai 1994.
2. À la même séance, la Grande Commission a entendu un rapport du Président de son groupe de rédaction à composition non limitée, S. E. M. Daniel D. C. Don Nanjira (Kenya), dans lequel celui-ci a présenté le projet de Stratégie de Yokohama pour un monde plus sûr : Directives pour la prévention des catastrophes naturelles, la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets, publié sous la cote A/CONF.172/L.2 et Corr.1, ainsi que le projet de message de Yokohama, publié sous la cote A/CONF.172/L.7.
3. À la même séance également, la Grande Commission a décidé de transmettre, pour examen et adoption, à la Conférence réunie en séance plénière le projet de Stratégie de Yokohama pour un monde plus sûr et le projet de message de Yokohama.
